

Cette grille dresse une synthèse des engagements électoraux tels que formulés et présentés par les cinq principaux partis en lice dans l'actuelle campagne électorale (7 avril 2014). Tous ces engagements sont tirés des plateformes électorales officielles de chacun des partis (il ne s'agit donc que de leurs priorités pour cette seule et même élection) et, à l'occasion, de certains documents complémentaires. Pour en faciliter la lecture et la comparaison, nous avons choisi de les regrouper autour d'enjeux qui préoccupent la FAE. Comme il s'agit d'une synthèse, le lecteur est invité à se référer aux documents originaux grâce aux hyperliens pertinents.

Par souci de neutralité, les partis politiques sont classés en ordre alphabétique.

Partis	 Coalition Avenir Québec (CAQ)	 Option nationale (ON)	 Parti libéral du Québec (PLQ)	 Parti québécois (PQ)	 Québec solidaire (QS)
Chefs	François Legault	Sol Zanetti	Philippe Couillard	Pauline Marois	Françoise David Andrés Fontecilla
Grand engagement en matière d'éducation	Abolir la taxe et les commissions scolaires.	Instaurer la gratuité scolaire balisée, de la maternelle au doctorat <sup>1</sup> .	Recentrer la mission du MELS et accorder plus d'autonomie aux écoles.	Adopter une politique nationale de lutte contre le décrochage scolaire.	Assurer d'ici 5 ans la pleine gratuité scolaire de la maternelle à l'université.
Valorisation de l'éducation Soutien à la persévérance scolaire Soutien aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA)	Fournir davantage de services directs aux élèves. Ajouter 500 spécialistes pour identifier les enfants qui présentent des difficultés dans les CPE. Ajouter des professionnels dans les écoles. Désigner des tuteurs dans les écoles secondaires pour intervenir de manière ciblée auprès des élèves vulnérables. Ajouter 120 conseillers en orientation.	Mettre à contribution les activités parascolaires, les sports et la culture pour favoriser la persévérance scolaire. Augmenter les budgets dédiés à l'orientation de carrière et à l'information sur les perspectives de travail. Rehausser l'âge de scolarité obligatoire à 18 ans ou à l'obtention d'un premier diplôme professionnel.	Bonifier le programme d'Aide aux devoirs du primaire au secondaire. Soutenir les projets issus de la communauté. Prioriser le diagnostic hâtif chez les jeunes montrant des difficultés d'apprentissage et l'intervention rapide dès la petite enfance en s'assurant du nombre adéquat de spécialistes. Travailler de concert avec les partenaires pour lutter contre la violence et l'intimidation à l'école.	Concentrer les efforts dans les milieux défavorisés, dès le préscolaire. Porter une attention particulière aux garçons. Poursuivre l'implantation des maternelles 4 ans en milieu défavorisés. Poursuivre le déploiement de 600 professionnels dans les écoles. Investir pour les laboratoires dans les écoles publiques situées en milieu défavorisé. Offrir plus de soutien à l'apprentissage du français aux enfants allophones, dès l'âge préscolaire. Investir dans les écoles pour en faire des milieux stimulants, sains et sécuritaires. Appuyer la mobilisation des partenaires (milieux scolaires, communautaire et d'affaires) de toutes les régions.	Bonifier les ressources dans les milieux défavorisés. Augmenter l'offre d'activités parascolaires gratuites dans toutes les écoles publiques, particulièrement dans les écoles défavorisées. Réduire le nombre d'élèves par classe (maximum 25 au primaire, 18 en milieu défavorisé, 27 au secondaire) Embaucher 1 000 professionnels en service direct aux élèves, notamment pour effectuer le diagnostic des enfants en difficulté, dès l'éducation préscolaire. Créer 15 000 nouveaux postes d'enseignants à temps plein au primaire et au secondaire d'ici 2020. Encourager la mise sur pied d'équipes d'intervention multidisciplinaires. Soutenir la concertation famille-école-communauté pour promouvoir la persévérance scolaire et lutter contre l'intimidation et la violence, particulièrement envers les jeunes de la communauté LGBTQ. Doublé le financement des programmes de lutte contre l'intimidation, l'homophobie et la transphobie et assurer sa récurrence.

1. Cette proposition était le grand engagement d'Option nationale lors de la campagne électorale de 2012. En date du 25 mars 2014, la priorité d'Option nationale pour la campagne électorale 2014 n'avait pas encore été publiquement clarifiée.

Partis	 <b>Coalition Avenir Québec (CAQ)</b>	 <b>Option nationale (ON)</b>	 <b>Parti libéral du Québec (PLQ)</b>	 <b>Parti québécois (PQ)</b>	 <b>Québec solidaire (QS)</b>
<b>Programmes</b> <b>Contenus</b> <b>Réforme de l'éducation</b>	Mettre sur pied un programme semblable au programme <i>science, technology, engineering and mathematics</i> (STEM) aux États-Unis.	Instaurer, de la maternelle à la 5 <sup>e</sup> secondaire, une période quotidienne d'éducation physique et à la santé. Augmenter l'initiation à la scène culturelle québécoise. Renforcer l'enseignement de l'histoire nationale et politique du Québec au secondaire. Encourager l'apprentissage d'une deuxième langue internationale au secondaire. Favoriser, au secondaire, l'initiation aux institutions judiciaires, politiques et économiques, ainsi qu'à l'entrepreneuriat et à l'engagement social.	Insister sur l'importance de la lecture et de l'écriture. Accentuer la promotion de la qualité du français dès l'école primaire. Confirmer l'apprentissage de l'anglais langue seconde en 1 <sup>re</sup> année du primaire. Remettre en œuvre et financer le programme d'anglais intensif en 6 <sup>e</sup> année. Offrir des séjours d'immersion en anglais ou en français. Maintenir le choix de la langue d'enseignement au préscolaire.	Renforcer l'enseignement de l'histoire nationale, du primaire à l'université. Encourager les initiatives pour favoriser la culture à l'école et multiplier les maillages entre le secteur de la culture et de l'éducation.	Assurer l'accès à au moins quatre manifestations culturelles professionnelles par année, pour les élèves du primaire et du secondaire. Réintroduire les cours d'éducation sexuelle.
<b>Structures scolaires</b> <b>École publique</b> <b>École privée</b> <b>Gestion du réseau</b> <b>Infrastructures</b>	Abolir la taxe scolaire d'ici 2017-2018. Abolir les commissions scolaires et rediriger les ressources vers les écoles. Créer une trentaine de centres de services régionaux. Abolir les élections et commissaires scolaires. Accroître l'autonomie des écoles publiques. Accroître le pouvoir des directions d'école. Accroître le pouvoir et la représentativité des conseils d'établissements, et les doter d'un statut de conseils d'administration. Geler la création de nouveaux postes et remplacer un départ à la retraite sur trois pour les postes de type cadres, administratif et soutien, jusqu'en 2017.	Instaurer la gratuité scolaire de la maternelle au doctorat. Créer des Conseils régionaux pour regrouper et restructurer les commissions scolaires, les agences de la santé et les conférences régionales des élus. Revoir le financement des réseaux francophone et anglophone selon le poids démographique de chaque groupe. Revoir le financement des écoles privées. Rendre les installations sportives des écoles accessibles à la population les soirs et fins de semaines. Interdire les écoles passerelles.	Recentrer la mission du MELS sur la définition des objectifs pédagogiques et l'évaluation de la qualité des programmes éducatifs. Abolir 500 postes au MELS en 5 ans. Abolir les directions régionales du MELS. Donner plus d'autonomie aux écoles. Régler de façon prioritaire les problèmes de qualité de l'air dans les écoles. Donner aux directions d'école la possibilité d'offrir des vocations spécialisées et de développer des activités parascolaires. Inciter les écoles à mettre en place des programmes communautaires de bénévolat.	Réviser de façon systématique les services publics (efficacité, qualité, bureaucratie). Réviser l'organisation des services. Réduire le nombre de commissions scolaires. Reconfigurer le rôle et les responsabilités du réseau scolaire et du MELS. Accroître les investissements publics pour la modernisation des écoles et les infrastructures de sport et de loisir. Investir dans les écoles pour en faire des milieux sains et stimulants.	Réinvestir massivement dans l'école publique. Annuler les dernières compressions dans les commissions scolaires (200M\$). Éliminer tous les frais exigés pour la fréquentation de tout établissement public d'enseignement. Encourager les projets pédagogiques particuliers ou alternatifs, élaborés démocratiquement. Transférer vers le réseau public, d'ici 2020, la totalité du financement public des écoles privées et intégrer au réseau public les établissements privés qui le souhaitent. Adopter un plan national de rénovation et d'entretien des installations scolaires publiques en priorisant la santé et la sécurité du personnel et des élèves. Interdire le recours aux écoles passerelles.
<b>Éducation des adultes (EDA)</b> <b>Formation professionnelle (FP)</b>		Étudier la mise en place d'un système de stages et de placement pour les programmes de DEP. Augmenter les budgets en alphabétisation. Prévoir un programme d'aide financière aux adultes peu alphabétisés. Offrir aux diplômés étrangers un système de reconnaissance des acquis souple et	Intégrer davantage de stages en entreprise dans les programmes de formation professionnelle et technique. Implanter le système « dual » allemand de formation professionnelle et technique dans un partenariat entre l'État et l'entreprise. Assouplir les règles d'entrée et diversifier les parcours pour les formations menant à des DEP. Mener des campagnes et actions pour	Valoriser la FP. Poursuivre les investissements dans les centres de FP prévus dans la Politique économique Priorité emploi. Accroître l'accès à la FP dans toutes les régions, ainsi que pour les Premières Nations et la nation inuite. Adopter une politique nationale d'EDA et de formation continue, dont l'un des piliers	Organiser et financer un plan national d'alphabétisation avec les écoles et le milieu communautaire. Offrir une aide financière et professionnelle lors d'un retour aux études. Instaurer des programmes pour faciliter l'accès des femmes immigrantes à l'éducation et à l'apprentissage du français. Reconnaître le droit, pour tout résident du

Partis	 Coalition Avenir Québec (CAQ)	 Option nationale (ON)	 Parti libéral du Québec (PLQ)	 Parti québécois (PQ)	 Québec solidaire (QS)
		équitable. Dégager les budgets nécessaires pour compléter la francisation des immigrants.	accroître la présence féminine en FP.	sera l'alphabétisation.	Québec, de recevoir le soutien des pouvoirs publics pour apprendre le français.
<b>Condition enseignante</b>	Augmenter les ressources qui offrent des services directs à la population, notamment en santé et en éducation.	Demander aux représentants de l'éducation de créer un code d'éthique professionnelle de l'enseignement et l'inscrire dans la Loi sur l'instruction publique.		Faire des professeurs des partenaires incontournables du système d'éducation.	Bonifier les ressources consacrées à soutenir le personnel enseignant et non-enseignant.
<b>Autre (éducation)</b>			Encourager l'utilisation des technologies numériques.		Diversifier les logiciels utilisés dans l'enseignement, en faisant plus de place aux logiciels libres.
<b>Charte des valeurs québécoises<sup>2</sup></b> <b>Laïcité</b>	Pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>La laïcité de l'État et de ses institutions et leur neutralité en matière religieuse;</li> <li>La liberté de conscience;</li> <li>La primauté de l'égalité homme-femme;</li> <li>Des balises d'encadrement des accommodements religieux;</li> <li>Le respect du patrimoine religieux;</li> <li>Des services donnés et reçus à visage découvert.</li> </ul> Contre : <ul style="list-style-type: none"> <li>Le port de signes religieux ostentatoires chez les agents de l'État en position d'autorité qui détiennent un pouvoir de coercition (ex. : juges et procureurs, policiers, gardiens de prison, etc.);</li> <li>Le port de signes religieux ostentatoires chez les directeurs d'écoles et enseignants du secteur public.</li> </ul>	Pour <ul style="list-style-type: none"> <li>La laïcité des institutions;</li> <li>L'égalité homme-femme<sup>3</sup>.</li> </ul>	Pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>La laïcité de l'État et de ses institutions et leur neutralité en matière religieuse;</li> <li>La liberté de conscience;</li> <li>La primauté de l'égalité homme-femme;</li> <li>Des balises d'encadrement des accommodements religieux;</li> <li>Le respect du patrimoine religieux;</li> <li>Des services donnés et reçus à visage découvert;</li> <li>Documenter le phénomène de l'intégrisme religieux au Québec.</li> </ul> Contre : <ul style="list-style-type: none"> <li>Le port de la burqa, du niqab et du tchador par les employées de l'État.</li> </ul>	Pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>La laïcité de l'État et de ses institutions et leur neutralité en matière religieuse;</li> <li>La liberté de conscience;</li> <li>La primauté de l'égalité homme-femme;</li> <li>Des balises d'encadrement des accommodements religieux;</li> <li>Le respect du patrimoine religieux;</li> <li>Des services donnés et reçus à visage découvert;</li> <li>La mise sur pied d'un centre de recherche sur les crimes d'honneur et la lutte contre l'intégrisme.</li> </ul> Contre : <ul style="list-style-type: none"> <li>Le port de signes religieux ostentatoires chez tous les employés de l'État;</li> <li>Le port de signes religieux ostentatoires chez les employés des services de garde et des contractants de l'État.</li> </ul>	Pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>La laïcité de l'État et de ses institutions et leur neutralité en matière religieuse;</li> <li>La liberté de conscience;</li> <li>La primauté de l'égalité homme-femme;</li> <li>Des balises d'encadrement des accommodements religieux;</li> <li>Le respect du patrimoine religieux;</li> <li>Des services donnés et reçus à visage découvert.</li> </ul> Contre : <ul style="list-style-type: none"> <li>Le port de signes religieux ostentatoires chez les agents de l'État en position d'autorité qui détiennent un pouvoir de coercition (ex. : juges et procureurs, policiers, gardiens de prison, etc.).</li> </ul>

2. La dissolution de l'Assemblée nationale, survenue le 5 mars 2014 et concourant au déclenchement des présentes élections, a eu pour effet de faire « mourir au feuillet » tous les projets de lois en cours d'étude qui n'avaient pas été adoptés. Parmi ceux-ci, on compte tous les projets de lois en matière de laïcité, soit les n° 398 (présenté par QS le 9 octobre 2013), n° 492 (présenté par la CAQ le 23 octobre 2013), n° 60 (présenté par le gouvernement du PQ le 7 novembre 2013), n° 491 (présenté par M<sup>me</sup> Houda-Pepin, députée indépendante, le 12 février 2014).

3. Dans le débat public sur la laïcité et la « Charte des valeurs québécoises » (projet de loi n° 60), Option nationale n'a pas formulé de position officielle, outre les principes établis dans sa plateforme politique.